

l'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES "SANS QUALIFICATION"

Le cas de la région provençale



UNION DÉPARTEMENTALE DE DÉPARTEMENTS
DES CHARGÉS DE COMMUNES AÉRIEN

Rencontre débat du 19 décembre 1990

Brochure réalisée par le GREC - Logo : Maxim.
ADDAX/Imprimerie, Montreuil, octobre 1990.

Prix : 40 F

Contribution à une réflexion sur
L'INSERTION DES IMMIGRES

**L'INSERTION SOCIALE ET
PROFESSIONNELLE
DES "SANS QUALIFICATION"**

Le cas de la région provençale

Rencontre-débat du 15 décembre 1989
à la Maison de l'Étranger à Marseille

. Organisée par le GREC-PACA

16, Rue Antoine-Zattara - 13003 MARSEILLE - Tél. : (16) 91 95 90 15

. Brochure éditée par le GREC : 172, avenue de Paris, 94300 VINCENNES -

Tél : 43 98 38 61

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	
par Robert HOLZAUER, Président du Bureau Régional du GREC-PACA	3
L'INDISPENSABLE MISE EN COMMUN	
par Marius APOSTOLO, Président du GREC	4
LA RELANCE ECONOMIQUE ET LES ENTREPRISES MARSEILLAISES	
par Bernard MOREL, Economiste, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales	7
LE CHOMAGE ET SES PARADOXES	
par André de LOS SANTOS, Statisticien économiste.....	15
DEBAT (extraits)	24
QUI FORMER ET COMMENT FORMER ?	
par Jacques BROCHIER, Délégué Régional à la Formation Professionnelle	39
DEBAT (extraits)	51
EN GUISE DE CONCLUSION : deux réflexions	69
ANNEXE	
Participants	70

INTRODUCTION

par Robert HOLZAUER
Président du Bureau Régional du GREC-PACA

Quels sont nos objectifs ? Echanger, trouver un lieu utile à l'échange d'informations, d'expériences, de débuts d'analyse sur les difficultés, voire les dérapages qui se constatent actuellement, sachant que social, professionnel et culturel sont des dimensions complémentaires de notre démarche. Certains soutiendront peut-être ici qu'il faut développer un maximum d'interactions entre ces secteurs pour réperer ensemble les analyses des différents mécanismes d'exclusion, des difficultés d'insertion sociale et professionnelle des publics de bas niveaux de qualification. C'est donc tout à fait volontairement que nous posons la question des "sans qualification" dans cette rencontre, pour mieux cerner les processus d'accès à l'insertion des communautés immigrées, des jeunes issus de l'immigration.

Nous comptons sur vous pour nous interpellier au long des débats sur : "Et les immigrés ?" S'agit-il d'une dimension spécifique du droit commun ? "Et les femmes ?" Ont-elles un handicap supplémentaire, du fait de leur bas niveau de qualification, pour bénéficier, par rapport aux hommes, des mesures d'insertion professionnelle ?

Nous voudrions déboucher sur la possibilité d'être un lieu complémentaire de concertation, de confrontation d'idées pour la recherche de cohérences dans la mise au point de processus d'insertion.

Après l'exposé des objectifs généraux du G.R.E.C. national qu'effectuera Marius APOSTOLO, Bernard MOREL et André de LOS SANTOS introduiront et présideront les débats.

Jacques BROCHIER présentera les débats de l'après-midi, présidés et animés par Emile TEMINE.

L'INDISPENSABLE MISE EN COMMUN

Par Marius APOSTOLO
Président du GREC

Apprendre le G.R.E.C. est un exercice à la fois simple et complexe. Certains d'entre nous sont déjà dans la course. D'autres y perdent leur latin. Enfin, il y a les incrédules.

Pour expliquer le G.R.E.C., je pourrais vous renvoyer à l'article 2 de ses statuts, mais ce serait par trop légaliste. Par contre, je vous recommande la lecture des deux brochures déjà publiées. Celles-ci prennent un relief tout à fait particulier en raison des récents événements, à savoir les élections partielles de Dreux, Marseille et Salon, mais aussi les mesures annoncées par le Premier Ministre (1).

Pourquoi le G.R.E.C. a-t-il été créé ?

Nous avons commencé à répondre à cette question, au plan national et dans la région PACA après moins d'un an d'existence. Non par des discours, mais par quelques actes, ceci aussi bien sur les questions de la formation professionnelle que sur l'Europe.

Nombreux sont ceux qui ont organisé des colloques, universités d'été, séminaires. Des analyses, des débats se multiplient, quelquefois forts intéressants. Mais qui peut dire à Marseille, dans la Région ou ailleurs, s'il existe un lieu permanent d'information, de communication et d'échange sur les problèmes cruciaux de cette société éclatée ?

A ce point, je voudrais citer le Secrétaire d'Etat à la formation professionnelle André LAIGNEL qui a soulevé le 24 octobre dernier (2) quelques questions sur le système de la formation professionnelle : "... force est de constater aujourd'hui que les fruits n'ont pas tenu les promesses des fleurs. Dominé par l'objectif légitime des entreprises d'attacher en permanence la force du travail aux évolutions du quotidien des

techniques de production et d'organisation, la formation des salariés cache, derrière des chiffres impressionnants, une réalité plus nuancée. A de rares exceptions près, les salariés ne trouvent pas dans le dispositif actuel de véritables chances de promotion, de moyens significatifs d'élever leur qualification...".

Et un peu plus loin :

"Que dire de nos dispositifs destinés aux jeunes demandeurs d'emploi, aux chômeurs ? Soumis à la pression du chômage, les programmes que l'Etat finançait par le passé ont trop souvent sacrifié la qualité au nombre, engageant par centaines de mille les stagiaires dans des actions sans portée réelle sur leur qualification, sur leur destin professionnel et cependant notre appareil de production réclame légitimement des travailleurs formés. Il suffit aujourd'hui qu'un secteur reprenne le chemin de la croissance pour que nous découvriions une cruelle pénurie de travailleurs qualifiés".

Ce sont de véritables questions. Il est bien vrai que la mondialisation de l'économie, la concurrence accrue entre les Etats, la construction du grand marché européen, l'évolution rapide des technologies entraînent de nombreuses mutations des systèmes socio-économiques, de l'organisation du travail, de la définition des métiers.

Les formations proposées doivent donc préparer les individus, les entreprises à anticiper les changements, à posséder des compétences élargies et transférables.

Nombreux sont ceux qui soulignent que les changements ne concernent pas seulement les emplois, les formes de production et de services, mais aussi l'organisation sociale et culturelle du travail.

Le G.R.E.C. s'est mis à l'oeuvre sans tapage et avec des moyens réduits. Il a considéré qu'il y avait place pour constituer un creuset permanent où pourraient se retrouver chercheurs, praticiens, représentants d'institutions, spécialistes, employeurs, formateurs, syndicalistes... Pourquoi ?

Pour abattre des cloisons qui existent entre les uns et les autres, pour mettre en commun connaissances et expériences pratiques, pour suggérer des initiatives à partir de la demande sociale, enfin pour formuler des suggestions, des mises en cohérence.

Pour cela, chacun doit jouer le jeu, notamment l'Etat, les collectivités locales, les employeurs.

(1) Concernant le Plan Emploi
(2) 1989

Nous avons organisé au plan national, le 12 décembre, une journée qui portait sur les questions abordées aujourd'hui et de plus en plus, nous constatons un intérêt des institutions, sur ces problèmes. Je pense enfin qu'il ne suffit pas de reconnaître le rôle important joué par le mouvement associatif. Il ne suffit pas de dénoncer les dangers de "ghettorisation", de renfermement dans une action trop spécifique. Il faut encore donner les moyens à ceux qui sont sur le terrain et qui partagent ce point de vue, de réaliser ce travail qui est le leur.

l'Etat ne sont pas là, mais on peut imaginer que dans d'autres réunions ils pourront venir.

Emile TEMINE

LA PRECARITE ET L'ECONOMIE SOUTERRAINE

On a beaucoup exploré les conditions économiques, la structure de l'emploi, et particulièrement celles qui touchent cette ville et cette région. Je voudrais dire un peu caricaturalement, qu'à l'heure actuelle, deux préoccupations majeures m'interrogent. La première, c'est qu'on ne s'est pas encore posé la question de la performance, de la productivité du dispositif du traitement social du chômage. C'est un point capital, compte tenu des moyens mis en oeuvre, des partenaires mobilisés, et là je dis bien tous les partenaires, aussi bien ceux du secteur public, du monde de la formation, des entreprises, des syndicats.

La deuxième interrogation, tourne autour de la confusion qui est en train de s'instaurer dans notre pays entre clandestins immigrés et travail "au noir". La superposition des images aujourd'hui est catastrophique, et je lisais avec beaucoup d'attention les chiffres qui ont été sortis, par l'INSEE sur l'importance du travail non déclaré dans notre pays. Je dois dire que ce débat m'interroge beaucoup. Mais il laisse apparaître des perversions que je voudrais souligner. C'est que maintenant il y a une hiérarchie du travail clandestin et j'observe, et je demanderai que là-dessus on veuille bien s'y pencher, que **le droit au travail clandestin n'est pas identique pour tous.**

Je souhaite que cette apparente contradiction soit examinée, car, d'après les informations que j'ai pu collecter, il n'est pas évident que le principal du volume de ce travail clandestin, soit effectué par ceux qui ont les plus bas niveaux de qualification et sont les plus en difficulté socialement. Je souhaiterais qu'on en discute, pour deux raisons : d'abord parce-qu'il y a, compte tenu de la société duale et de tous les débats qu'elle suscite, un enjeu politique considérable, il s'agit en fait de la fausse image que cela entraîne aujourd'hui, notamment sur le débat concernant l'immigration.

Deuxième préoccupation, concernant les exclusions superposées, bien évidemment, je suis très attentif à la situation des bas niveaux de formation, mais je reste aussi très attentif pour des raisons de dynamique sociale, à l'exclusion des hauts niveaux de qualification par le jeu de l'exclusion collective. Ceci devient de plus en plus préoccupant dans notre

l'exclusion collective. Ceci devient de plus en plus préoccupant dans notre région. **Je suis saisi d'un nombre considérable de demandes d'emploi, de gens qui ont des qualifications, mais qui sont d'origine maghrébine, pour l'essentiel, ou d'origine africaine. Et ceci concerne aussi bien les femmes que les hommes.** Si l'on consent des avancées importantes en termes d'aide publique s'agissant de la lutte contre le chômage et notamment, de plus en plus, concernant les bas niveaux de qualification par les dispositifs dont Jacques Brochier parlera, j'observe qu'à l'heure actuelle on est encore très loin du compte quant aux mesures d'accompagnement pour conforter les exclusions superposées. Donc c'est une interrogation supplémentaire.

LE ROLE DU FAS

Le FAS essaie aujourd'hui plus que jamais de se situer par rapport à l'ensemble du dispositif public et de participer financièrement, matériellement à la mise en place des mesures générales qui sont, en tous cas, observées comme tentatives d'amélioration du dispositif de lutte contre le chômage ; il essaie aussi d'introduire dans ces mises en oeuvre un regard qui est peut-être différent de celui que peuvent avoir l'ensemble des composantes du dispositif public. Ce regard lui est imparti par son mandat, et je dirais qu'il le pousse un peu plus aujourd'hui s'agissant des difficultés que je signalais précédemment. Pour cela, comment s'y prend-il ? Même si l'on ne voit pas encore le résultat des nombreuses conventions signées. Nous sommes actuellement engagés et sur le plan national et régional, dans des négociations compliquées car chaque chapelle garde ses droits, ses regards, ses publics et qu'il est bien difficile d'obtenir les cohérences qui, du moins théoriquement, nous laisseraient espérer des rendements meilleurs. Nous développons donc des conventionnements et nous essayons, de mettre en place un certain nombre de mesures avec nos partenaires, en apportant notre réflexion avec le constat de nos échecs. C'est-à-dire que nous essayons de faire comprendre à nos partenaires que sans des impulsions fortes en termes d'accompagnement, de suivi, de recherche de performance, tout ce que nous pourrions mettre les uns et les autres d'important en moyens publics n'aura pas grand sens.

Je tiens à souligner que tout l'objet de la négociation que nous avons eue ces derniers mois avec le délégué régional à la formation professionnelle a

porté sur :

1 / le traitement des exclus ;

2 / la démarginalisation d'un certain nombre de dispositifs qualifiés organismes du FAS, parce-que financés ou co-financés par lui, et il nous est apparu important que l'ensemble de ce dispositif puisse de plus en plus se rapprocher, ne serait-ce que pour montrer l'exemple, du dispositif de droit commun. C'est là notre négociation, qui trouve un aboutissement précis ces jours-ci en commission régionale pour l'insertion des populations immigrées.

Quelques exemples pour évaluer la difficulté que l'on a à obtenir la performance du dispositif de lutte contre le chômage : cela va depuis les choses les plus invraisemblables, à savoir que l'on remet en circuit de chômage les exclus et qu'il y a de plus en plus un chômage des exclus, à la deuxième génération. On a des anachronismes liés aux institutions, quelle que soit la qualité de notre administration et des dispositifs qui participent à son fonctionnement. Il y a de grandes difficultés techniques de rapprochement, de programmation, de mise en place de programmes, de suivi et je dirais d'adaptation de ces programmes.

Daniel CARRIERE, Délégué Régional du Fonds d'Action Sociale

COMMENT CREER UNE COHERENCE SOCIALE ?

Le problème de l'acceptation ou non de l'économie souterraine, ne peut être résolu au niveau de la formation. Je pense qu'il y a probablement un problème de refus de l'économie souterraine et d'organisation d'autres formes comme les entreprises intermédiaires, ou d'autres encore permettant de résoudre le problème autrement qu'en économie souterraine.

Il y a un travail collectif à faire mais je fais l'hypothèse qu'il reste quand même beaucoup d'économie souterraine et beaucoup de solutions au problème du chômage, qui sont des solutions de survie, en termes d'emplois précaires, de mobilités des emplois, d'alternance dans le temps entre les périodes d'emploi, en termes également de solidarités familiales, entre un revenu fixe et des garanties de ressources à travers le RMI, etc.

Il y a donc une série de solutions qui relèvent de la distribution, de l'occupation, de l'économie souterraine. Le problème c'est de dire que ça existe nécessairement.

Parallèlement il ne faut pas renoncer à la dynamisation de l'économie locale, marseillaise, qui va se traduire par le maintien d'activités et par la transformation de ces activités.

Pour un flux par exemple de 10 000 jeunes on ne trouvera pas pour tous une solution immédiate, ni dans un emploi de niveau V ni dans un itinéraire promotionnel. Mais il faut se responsabiliser sur ces 10 000 jeunes en leur donnant des chances d'entrer dans un itinéraire qualifiant. Dans ce domaine, le crédit formation est bon, parce qu'il comporte un accueil personnalisé et donne toutes les chances à tous les jeunes de trouver une solution d'astuce locale ; il oblige, en renforçant la fonction d'accueil, à faciliter la régulation sociale de l'absence de solution immédiate. Ces régulations sociales consistent à offrir quand même la possibilité d'avoir un TUC, un SIVP et éventuellement un RMI avec une occupation qui se tienne. Mais on ne fait pas cette régulation sociale sans l'introduire dans la possibilité d'un itinéraire qualifiant, qui touchera beaucoup moins de gens ou les touchera étalés sur une mobilité.

Tout porte sur la gestion des mobilités, sans renoncer à la qualification. Sur Marseille, pour les jeunes, le problème est réel. Au niveau du 15-16ème, l'ensemble des partenaires qui font de l'accueil, gèrent la nécessité d'envisager s'il y a une politique de développement économique active, maintenant malgré tout une dynamique d'emploi, et en même temps placent des itinéraires de qualification.

En même temps que la situation de régulation de l'insertion à court terme, il y a en amorce une gestion de socialisation supportable, avec un horizon économique qui donne une chance beaucoup plus ouverte à tous.

Il faut être conscient qu'on ne résout pas tous les problèmes d'emploi à court terme. Un certain nombre de problèmes se résoudront en termes de régulation sociale, de travail d'occupation, d'insertion, de formation ou de solutions à court terme qui sont les TUC etc... tandis qu'un certain nombre s'orientera vers la qualification, chance ouverte à tous. C'est important par rapport à la détermination sociale.

Par contre, ce qui serait dangereux, à mon avis, c'est de dire que la qualification, l'emploi, sont des leurres et puisqu'il n'y a aucune chance d'emploi dans les niveaux V ou IV, faisons de l'insertion pour tout ce public et uniquement des petits boulots. Je pense que : emploi-proximité, petits boulots, solutions précaires associatives, solutions de survie, solidarité sociale, revenu garanti, et tous les moyens permettant de concilier une qualification débouchant sur un emploi, ne touchent à court terme qu'une fraction du flux. (Cela n'exclut pas l'alternance.) Je ne vois que cette possibilité de cohérence sociale et de lutte contre l'exclusion réelle, mais c'est une hypothèse.

Jacques BROCHIER

EN GUISE DE CONCLUSION DEUX REFLEXIONS

Compte tenu de l'inexistence dans cette région de lieux de concertation et de cohérence sur le fonctionnement des différents dispositifs d'insertion par la formation, sommes-nous d'accord pour utiliser le GREC-PACA, pour mener sur ce thème ou sur d'autres comme l'Europe, une réflexion, et d'ouvrir une sorte de chantier, de cellule de travail, de concertation, de vigilance, d'observatoire par rapport aux risques d'exclusion ou aux menaces d'exclusion dans les dispositifs de formation professionnelle dans la région ?

Le problème de l'évaluation des dispositifs d'insertion est revenu plusieurs fois dans le débat. Si le G.R.E.C. peut jouer un rôle positif en la matière, c'est quelque chose d'important car actuellement cela manque. Plutôt que de "comité de vigilance" ou "de contrôle", il s'agit surtout de se doter de moyens pour l'évaluation des pratiques qu'on essaie de mettre en oeuvre.

On ne peut pas terminer une journée sur la place de la formation dans les dispositifs d'insertion sans parler plus généralement de cette question de la place des individus ou des individualités dans les communautés, entre autres pour nous dans la communauté urbaine de la Ville de Marseille et, à ce titre, je tenais à souligner l'initiative de la maison de l'étranger d'organiser de janvier à mai, un cycle de conférences sur le thème : individu et communauté avec la participation d'Émile Témime.

Robert HOZAUER

Le G.R.E.C. ne veut pas se substituer aux différents organismes, institutions, associations.

Pour la formation, il est clair que le niveau régional existe, le GREC-PACA a donc un sens et une utilité, dans la mesure où il sert de révélateur de contradictions qui ont du mal à émerger puisqu'il n'existe pas de lieu permanent où des confrontations de milieux professionnels et associatifs peuvent jouer librement.

Nous sommes persuadés, pour notre part, de l'importance à accorder à l'observation empirique de la mise en oeuvre des logiques sociales.

Marius APOSTOLO